

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory
A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS
Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Au Jour le Jour..... HECTOR FABRE.
Echos.
L'avenir du commerce Franco-Canadien.
Canadiens à Paris.
A travers l'Histoire.
Colonie du langage française.

AU JOUR LE JOUR

Le résultat des élections a été un grand triomphe personnel pour Sir Wilfrid Laurier, et comme n'en avait remporté jusqu'ici, aucun homme politique canadien. Le Canada est maintenant entré dans la politique universelle, et il n'en sortira plus. Sir Wilfrid a ouvert la voie le jour où, en débarquant pour la première fois en Angleterre, il a dit que nous étions une nation, ce dont nous n'avions pas encore nous-même la certitude, ni l'Angleterre le sentiment bien net. Il est juste qu'il bénéficie tout le premier, du grand fait qu'il a proclamé et fait reconnaître par la Métropole, et ensuite par le monde entier. Le Canada est une nation, et son chef fait désormais partie des chefs d'Etat.

C'est avec cette auréole que Sir Wilfrid Laurier est descendu dans l'arène, et par elle qu'il a vaincu son adversaire. M. Borden, le très distingué chef de l'opposition, n'est pas encore revêtu de ce prestige universel, et, par une compensation du sort, c'est sa défaite par un tel adversaire qui l'en rapproche. S'être mesuré si vaillamment avec le chef libéral est un premier titre à la gloire qui l'attend, aussi lui, dans les combats à venir.

Les grands progrès qu'a fait le Canada en ces douze ans de l'administration libérale et qui justifient une dé-

signation qui aurait pu paraître présomptueuse avant cette éclosion de prospérité, ont fourni au cabinet libéral son programme et affermi, d'autre part, son succès. Le parti conservateur n'a pu que réclamer l'honneur de leur avoir préparé la voie, promettre qu'il n'y porterait pas atteinte et qu'il en assurerait plus sûrement le développement. Il a fait alors porter son effort sur les abus, vrais ou supposés, qui échappent au plus vigilant contrôle et dont tous les grands mouvements d'affaires sont inséparables.

Sir Wilfrid avait sur son rival ce précieux avantage d'avoir un esprit très ouvert aux choses françaises et également formé aux traditions anglaises.

Il est familier avec les idées, les aspirations, les préjugés de chaque province. Il parle à chaque auditoire le langage qui lui convient le mieux en gardant l'indépendance entière de sa parole. Durant la dernière lutte, il a mis un soin particulier à redire devant l'auditoire populaire et français de Québec-Est, ce qu'il avait dit précédemment, et sur les questions les plus débattues, devant l'auditoire anglo-saxon de Toronto. S'il fallait jamais en un temps de crise prononcer une parole d'apaisement et prendre un arrêt d'arbitrage entre les races, c'est à lui qu'on le demanderait.

Lors de la mort de l'illustre chef conservateur, Sir John Macdonald, il a dit : *Il était mon plus redoutable adversaire, et mon meilleur ami.* Tout l'homme est là ; les deux hommes peuvent être !

En ces occasions où les principes de 89 ou autres ne sont pas en jeu, Laurier avait besoin, dans la confusion des avis

divers de ses amis, d'un bon conseil, c'est à Macdonald qu'il le demandait ; et celui-ci, on peut le croire, lui indiquait la route qu'il avait si souvent, lui-même, suivie en pareille occurrence.

Les hommes sont rares qui, dans leur pays, dominant leur temps. Il y faut l'homme, il y faut les circonstances.

Que de libéraux voteraient aujourd'hui pour Sir John, et que de conservateurs ne veulent pas à leur tour avoir à se repentir plus tard d'avoir voté contre Laurier !

Durant les cinq ans qui vont suivre, Sir Wilfrid Laurier aura le concours d'une majorité compacte et fidèle. Il pourra appliquer dans son intégralité le programme qu'il s'est tracé, en écartant de sa voie les obstacles qui pourraient en entraver ou en affaiblir l'exécution. Le pays lui en a confié hautement la mission et aurait craint, en lui enlevant le pouvoir, de compromettre le succès des progrès qui de toutes parts s'annoncent.

Hector FABRE.

ECHOS

Dans le *Gaulois*, sous le titre : « Frances Lointaines » Maurice Talmeyr apprécie l'intéressant ouvrage que vient de publier Hervé de Rauville sur *l'Île de France Contemporaine*, et cite tout d'abord le Canada.

Avons-nous, se demande l'éminent écrivain, le don de la colonisation ou nous a-t-il été refusé, devons-nous renoncer à nous en croire pourvus ? Jamais on n'eût même eu l'idée de poser la question, si tout, depuis plus de cent ans, n'avait pas été constamment mis en œuvre avec un acharnement et une ingéniosité inouïs pour nous donner le change sur nous-mêmes et tout falsifier dans notre histoire. Mais débarrassez la réalité des mensonges sous lesquels on l'a systématiquement et continuellement enfouie, et vous

trouverez que le Français, pour n'avoir pas colonisé à la manière d'autres peuples et l'avoir fait à la sienne, n'en était pas moins, sous l'ancienne France, un colonisateur prestigieux. On pourrait même être tenté, en présence de certains faits, de le qualifier de miraculeux.

Cette mise au point du caractère spécial, et véritablement surprenant, de notre ancienne mission colonisatrice, telle que nous avons su l'exercer sous la monarchie, s'est complétée, ces temps-ci, par des témoignages nouveaux. Jamais les échos du Canada français ne nous sont arrivés aussi nombreux et aussi sympathiques, sinon même presque aussi tendres, et d'une tendresse où l'on sent uniquement le souvenir. Car on dit toujours le « Canada français », bien qu'il soit anglais depuis plus d'un siècle. Malgré les traités, malgré les lois, malgré le temps, malgré l'espace, malgré tout, la vieille habitude a persisté. Si l'Angleterre venait à perdre ses colonies indiennes et qu'elles devinssent russes ou allemandes, dirait-on encore l'« Inde anglaise » dans cent cinquante ans d'ici ?...

Chansons populaires du pays normand, recueillies et illustrées par Léon Le Clerc, harmonisées par René Lefebvre. 1 petit in-4. (Imprimerie Jules Lecerf, Rouen.)

Tout l'art populaire de la Normandie s'exprime naïvement dans ces chansons : l'on ne peut connaître l'âme de cette province sans les connaître. Un Normand de Honfleur, M. Léon Leclerc, les a pieusement recueillies ; gaies ou tristes, sentimentales ou narquoises, il nous les donne toutes, dans leur grâce rustique qu'a su garder intacte son collaborateur, M. René Lefebvre, en les harmonisant. Des dessins, d'un archaïsme savant et pourtant naturel, rendent plus séduisante encore cette jolie brochure.

Cette publication sera accueillie avec une grande faveur au Canada, pays normand.

L'avenir du commerce Franco-Canadien

On lit dans le *Bulletin de la Chambre française de Commerce de Montréal* :

On a bien souvent reproduit et commenté cette phrase prophétique par laquelle Sir Wilfrid Laurier, l'éminent Premier Ministre du Canada, a affirmé sa conviction absolue du magnifique avenir économique réservé à son pays : « De même, a-t-il dit, que le plus grand fait historique du siècle dernier a été le prodigieux développement des Etats-Unis, celui du siècle présent sera l'extraordinaire prospérité du Canada ».

Dé fait, la progression constante accusée par les statistiques douanières canadiennes est bien de nature à encourager dans leur opinion les plus enthousiastes partisans du plus grand Dominion. En 1897, le commerce général extérieur du Canada atteignait 250 millions de dollars, alors que sa population était d'environ cinq millions d'habitants. Dix ans plus tard, en 1907, avec tout près de sept millions d'habitants, son commerce général dépassait six cent douze millions de dollars ; soit un gain de 145 pour cent et une augmentation de 2 millions d'habitants.

Rien ne permet de penser que le Canada s'arrêtera en si beau chemin ; il n'est qu'à l'origine de sa richesse, de son développement économique : ses ressources agricoles et minières

sont immenses, ses grandes villes de l'Ouest ouvrent sans cesse de nouveaux centres à l'activité commerciale du pays ; le luxe se développe avec le bien-être universel ; le flot de l'immigration monte toujours. Le chemin déjà parcouru permet d'entrevoir la route que suivra le Canada au cours des années prochaines, et il ne semble pas téméraire d'espérer que la progression des dix ans derniers se maintiendra.

En 1896, le commerce canadien comparé à la population de l'époque représentait une valeur annuelle de 42 dollars par tête ; aujourd'hui la part moyenne revenant à chaque individu est de \$93 : en suivant cette progression, le Canada sera peuplé en 1920 de 10 millions d'habitants et son trafic annuel atteindra 1.500 millions de dollars.

N'est-il pas grandement temps pour la France de songer à en prendre la part qu'il convient ?

Il est vrai, que dès à présent, les importations françaises au Canada représentent une valeur de \$9.145.885 (année 1907) et placent notre pays au troisième rang des fournisseurs du Dominion : mais une telle distance nous sépare de nos concurrents plus favorisés ! Les Etats-Unis au cours de la même année ont fourni à leurs voisins du Nord pour plus de 215 millions de dollars de marchandises. La Grande-Bretagne de son côté figurait en 1907 aux importations canadiennes pour 89 millions de dollars.

D'autre part, l'Allemagne, malgré la surtaxe douanière qui lui est imposée, nous suit de près avec 7 millions quatre cent mille dollars.

Il s'agit donc de ne pas se laisser hypnotiser par les résultats déjà obtenus ; il est fort agréable de constater que nos ventes évaluées en 1897 à \$2.600.000 se chiffrent dix ans plus tard par 9 millions de dollars, et ont par suite augmenté de 350 0/0 alors que la progression générale n'était que de 145 0/0 comme nous l'avons vu tout à l'heure. Il importe de faire en sorte que cette marche en avant se maintienne, et qu'en dix autres années une nouvelle avance de 350 0/0 fasse chiffrer nos importations au Canada par 31 millions et demi de dollars. Et pourquoi pas ? Nous sommes loin de compte encore avec les résultats obtenus actuellement par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Mais, dira-t-on, l'exceptionnelle prospérité des années passées se maintiendra-t-elle ? La crise économique actuelle n'aura-t-elle pas pour effet d'arrêter le Dominion dans son essor ? Les marchandises de luxe qui constituent la grande majorité de nos articles d'exportation ne souffriront-elles pas plus que toutes les autres de la gêne universelle ?

Nous ne pensons pas que ces craintes soient fondées : d'abord parce que le Canada s'est moins ressenti que l'on aurait pu craindre de la crise américaine ; ensuite parce que le Canadien se crée rapidement des besoins de luxe et qu'il doit satisfaire sans faire entrer en ligne de compte la question d'économie.

A l'appui de ces deux affirmations, nous invoquerons les témoignages du ministre des Finances du Canada et du rapporteur de la Commission des douanes à la Chambre des Députés français.

« On ne pouvait pas s'attendre, à dit l'Hon. M. Fielding, à ce que le Canada échappât absolument au contre-coup d'une catastrophe aussi

l'approchée que celle des Etats-Unis ; mais grâce à la puissance de notre organisation financière, les effets en ont été bien amoindris.

Il s'est produit de fortes liquidations de valeurs et une baisse sévère dans les cotes, mais tout s'est accompli sans dérangement sérieux. Le système des Banques canadiennes s'est encore une fois montré notre vrai rempart en cas de difficultés. Il est très réconfortant de penser que les Chambres de compensation opèrent au Canada dans les conditions les plus satisfaisantes. »

De son côté, M. Jules Siegfried, parlant à la Chambre, au nom de la commission des Douanes, des relations commerciales franco-canadiennes, s'exprimait récemment en ces termes :

« Les Canadiens doivent donc devenir nos clients comme nous devons devenir les leurs... »

Notons que ce sont des clients excellents. Ils ont assez subi l'influence des Etats-Unis pour se transformer un peu et même beaucoup à leur image. Le Canadien, qui fait des bénéfices, n'est pas de ceux qui cherchent à s'enrichir par l'épargne plus que par l'activité. Malgré les réserves importantes des Banques et des Caisses d'Epargne, il est notoire que les Canadiens gagnant beaucoup dépensent beaucoup. Ils n'aiment pas la privation, et comme les Américains, ils tiennent à la vie large et consomment davantage, quitte à travailler ensuite davantage pour mettre leurs ressources à la hauteur de leur dépenses. C'est là toute la psychologie des pays nouveaux ; et à cet égard les canadiens, même les canadiens français, sont devenus les citoyens d'un pays vraiment nouveau.

Il y a donc au Canada des gens qui dépendent, excellente condition pour ceux qui désirent leur vendre, et particulièrement pour nous, Français, qui ne sommes pas là-bas des étrangers ordinaires.

De l'avis général, le moment était venu de faire quelque chose pour faciliter encore l'expansion des rapports commerciaux franco-canadiens : les gouvernements respectifs, parfaitement d'accord à ce sujet, entreprirent alors, l'an passé, la préparation d'une nouvelle convention douanière. La ratification de ce traité de commerce n'est pas sans rencontrer quelques difficultés ; les intérêts en jeu sont trop complexes pour qu'il en soit autrement mais nous ne voulons pas douter du succès final ; l'intérêt des deux pays est aujourd'hui trop profondément engagé dans cette question pour qu'une solution satisfaisante n'intervienne pas bientôt. Et le nouvel état de choses ne pourra que militer encore en faveur de l'augmentation rapide de ce trafic.

Terrain favorable, rapports économiques cordiaux et avantageux, il semble que nos exportateurs n'aient plus besoin, pour introduire utilement leurs articles sur le marché canadien, que d'un peu de bonne volonté, que d'efforts personnels et suivis. Encore ne sont-ils pas abandonnés à eux-mêmes pour l'étude préalable de la question et la mise en contact avec les intermédiaires locaux.

La Chambre de Commerce Française de Montréal, 230 Board of Trade Building à Montréal, se tient à la disposition de tous les exportateurs français ; son dévouement aux intérêts de notre pays est bien connu et les services qu'elle a été à même de rendre déjà, sont la meilleure preuve de l'efficacité de son intervention.

Nous ne saurions trop engager les intéressés à s'adresser à elle en toute occasion, et tout porte à penser que seront bien inspirés ceux là qui ne tarderont pas davantage à aborder le marché canadien.

Notre opinion, comme celles de Sir Wilfrid Laurier, de l'honorable M. Fielding, de M. Jules Siegfried, ci-dessus exprimées, est celle de tous ceux qui ont étudié la question ; M. Edmond Théry, à son tour après une fort intéressante étude publiée au commencement de cette année dans L'Economiste Européen, terminait par cette conclusion qui sera la nôtre et vaut d'être méditée : « Il semble bien, écrivait-il, que dans l'ordre économique, on puisse prédire à l'immense Dominion une place enviée parmi les grands pays du monde ».

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.
Téléphone : 218-03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

Honorable R. Dandurand, président du Sénat. *Grand-Hôtel*.

Mme R. Dandurand, Montréal. *Grand-Hôtel*.

M. Edmond-F. Brégent, Montréal. 9, rue Toullier.

M. l'abbé J.-Arthur Papineau, Montréal. 228, boulevard Péreire.

M. l'abbé Emile Dubois, Montréal. 228, boulevard Péreire.

M. l'abbé Z. Lorrain, Montréal. 228, boulevard Péreire.

M. G.-V. Cellier, Montréal. *Hôtel de Suez*.
D^r Etienne Dussault, Lévis. 3, rue Casimir-Delavigne.

Mme Etienne Dussault, Lévis. 3, rue Casimir-Delavigne.

Mlle G. Labadie, Lévis. 3, rue Casimir-Delavigne.

Mme Fafard-Drolet, Québec. 179, rue de Courcelles.

M. Théophile Saint-Pierre, Montréal. 60, rue Richer.

Mlle Mabel Barker, Montréal. 211, boulevard Raspail.

M. l'abbé Ch. Beaulieu, Québec. 11, rue Férou.

M. l'abbé Jos. Dufour, Chicoutimi. 11, rue Férou.

D^r René Plamondon, Québec. 10, rue Dupuytren.

M. Apollinaire Plamondon, Québec. 10, rue Dupuytren.

M. Herbert-J. Bush, Vancouver. 45, rue de Clichy.

M. l'abbé L.-A. Grould, Valleyfield. 10, rue Cassette.

M. L.-L. Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

Mme L.-L. Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

Mlle Y. Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

Mlle Lucile Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

M. Paul Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

Mlle Geneviève Rodier, Montréal. 165, boulevard Haussmann.

M. Fred-H. Benn, Montréal. 28, rue d'Hauteville.

Mlle Dandurand, Montréal. 6, rue de l'Université.

M. Joseph Bourgeois, Montréal. 27, rue de la Michodière.

M. M. Curry, Amherst. *Grand-Hôtel*.

M. L. H. Curry, Amherst. *Grand-Hôtel*.

M. H. Cross, Winnipeg. 4, rue Boccador.

Mlle Etienna Colleret, Montréal. 6, rue de la Terrasse.

M. Jos Vézina, Québec. *Grand-Hôtel*.

M. Art. Paquet, Québec. *Grand-Hôtel*.

M. Abel Godin, Montréal. *Austin-Hôtel*.

Mme J.-Alex.-L. Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

Mlle Marguerite Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

Mlle Isabella-D. Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

Mlle Alison-L. Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

M. R. Lec. R. Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

Mlle Elvira Strathy, Montréal. 13, rue d'Alger.

M. et Mme Jean Bernier, Québec. 4, rue Marbeuf.

M. Emile T. Hébert, Montréal. 11, avenue de la Grande-Armée.

Mlle Irène Hébert, Montréal. 11, avenue de la Grande-Armée.

Mlle Corinne Lemire, Montréal. 11, avenue de la Grande-Armée.

M. et Mme Fleury d'Eschambault, Québec. 27, rue Caumartin.

M. John Kerr George, Toronto. *Hôtel Meurice*.

M. R. Deschènes, Montréal.

Mme R. Deschènes, Montréal.

M. Alphonse Ouimet-Deschènes, Montréal.

M. Henri Perdriau, Montréal. *Hôtel Jean-Bart*.

Mme J.-R. Adams, Montréal. 11, rue Scribe.

Mlle R.-Dorothy Adams, Montréal. 11, rue Scribe.

Mlle Caroline Adams, Montréal. 11, rue Scribe.

M. Léandre Brault, Montréal. *Hôtel du Palais*.

Mlle Brault, Montréal. *Hôtel du Palais*.

Mme Gordon-Watson, Brandon. 5 bis, avenue Henri-Martin.

Mme Th. L. M^c Cullough, Brandon.

M. Auguste Tessier, Rimouski. *Hôtel Continental*.

M. et Mme E.-H. Dennison, Bombay. *Hôtel Continental*.

M. et Mme J.-E. Frenette, Fraserville, 28, rue Marbeuf.

M. Jules Gaildraud, Québec.

M. F.-Gold Lyman, Montréal. 50, avenue de Saxe.

M. John-G. Lyman, Montréal. 7, rue de Mézières.

M. et Mme J. Squair, Toronto. 75, rue de Vaugirard.

Mme et Mlle Gerrie Smith, Calgary. 8 bis, rue Campagne-Première.

M. et Mme V. Rougier, Montréal. 9, place des Vosges.

Mme H.-G. Williams, Sainte-Catherine. 31, rue de Maistre.

Mlle G. Williams, Sainte-Catherine. 31, rue de Maistre.

M. Joseph Ouellet, Lévis. *Hôtel des Tuileries*.

Mlle Kate-A. M^e Kenzie. 3, rue Robert-Etienne.

Mme F.-E. Roy, Québec. *Hôtel Meurice*.

Mlle E. Bedard, Québec. *Hôtel Meurice*.

Honorable et Mme Landry, Québec. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

M. Tancrede Bienvenue, Montréal. *Grand-Hôtel*.

Mme et Mlle Lucette Bienvenue, Montréal. *Grand-Hôtel*.

M. Emile Erikson, Winnipeg.

Mme A.-D. Dufresne, Montréal. 74, rue Rodier.

D^r Charles Saint-Pierre, Trois-Rivières. 74, rue de Provence.

M. T. Costello, Ottawa. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

A travers l'Histoire

Histoire d'une Paroisse canadienne

Parmi les amants de la grande nature que la belle saison ramène chaque année à la Malbaie, il n'en est guère de plus fidèle au rendez-vous que M. Wrong. Depuis plus de vingt ans, ce savant professeur de l'Université de Toronto y passe ses vacances. Aussi connaît-il à fond les points les plus attirants de ce pays pittoresque, fouetté par les calmes harmonies des flots expirants sur la plage. Après avoir couru les grèves en tous sens, exploré les forêts dans leur profondeur mystérieuse, admiré les cataractes que font les cours d'eau précipités des montagnes, et épuisé toutes les émotions du golf, M. Wrong s'est demandé si la Malbaie n'avait pas une histoire plus intéressante que les histoires journalières, racontées sur les vérandahs des hôtels et des villas de la Pointe-au-Pic ?

Sa curiosité lui a fait dénicher à l'un des manoirs de la Malbaie — celui de M. Duggan, une foule de documents dont son sens aigu de reconstitution du passé a tiré le plus grand profit. Le résultat de ses recherches et de son travail a pris corps sous le titre de : « A Canadian manor and its seigneurs », qui restera comme une des meilleures monographies de ces derniers temps et rendra de grands services au pays, car il apprendra aux concitoyens de l'Ontario à nous mieux connaître et par là même à se débarrasser de certains préjugés à notre égard.

De la Malbaie, sous le régime français, il y a peu de chose à dire. Donnée d'abord en fief à M. de la Comporté, elle passa ensuite à M. Hazeur, pour faire retour un peu plus tard à la Couronne. C'est sous le régime anglais que la Malbaie devient intéressante. Parmi les compagnons de Wolfe venus en Amérique, pour chasser les Français du Canada, se trouvaient deux officiers écossais : John Nairne et Malcom Fraser. Après avoir combattu avec lui à Louisbourg, ils l'avaient suivi à Québec. Au lendemain de la prise de cette ville et de la

capitulation de Montréal, nos deux highlanders, au lieu de retourner dans les montagnes d'Ecosse, se décidèrent à s'établir sur la terre que leur valeur avait aidé à conquérir. En hommes pratiques, ils estimèrent qu'ils avaient droit à en posséder une parcelle. Leur ami et compagnon d'armes, le général Murray, gouverneur du Canada, partagea leurs vues et fit droit à leur requête. Un petit bout de papier les constitua seigneurs, l'un, John Nairne, de la seigneurie de Murray Bay et Fraser de celle de Mount Murray.

Cette similitude de désignation, accolée aux deux concessions, montre que notre premier gouverneur anglais tenait à attacher son nom à une partie du pays. Ceci se passait en l'an 1761, deux ans avant le traité de Paris qui rendait le Canada terre anglaise en droit comme en fait.

Murray semble donc ne pas s'être préoccupé de la loi, en comblant ses amis de faveurs. Cependant, le Canada aurait pu rester colonie française, il en fut même beaucoup question dans le temps. Murray partageait peut-être les opinions du Grand Frédéric en matière de droit. Un jour que ses conseillers opinait à tour de rôle sur la question de savoir si le droit permettait d'enlever la Silésie à Marie-Thérèse, ce roi mit fin à la discussion par une boutade de sa façon. Emparons-nous d'abord de la Silésie. Après l'événement, nous trouverons bien des cuistres prêts à justifier la conquête.

Voilà nos deux favoris du pouvoir bombardés seigneurs et l'on se demande tout naturellement comment vont s'agencer les rapports entre les soldats et leurs censitaires, étrangers de langue, de race et de religion? L'étude de M. Wrong fournit une réponse intéressante à cette question. Le premier contact se fit sans heurt ni violence. Les seigneurs s'installèrent, chacun de son côté de la rivière Malbaie, et comme ils n'étaient riches ni l'un ni l'autre, l'intérêt personnel leur commandait d'attirer des colons le plus tôt possible sur les terres à leur disposition. La correspondance de Nairne nous révèle ses projets. On voit qu'il songeait à pratiquer en petit sur ses domaines, ce que les autorités à Québec et à Montréal tentaient de faire en grand dans toute la province. L'ambition vint à Nairne de façonner l'âme et l'esprit de ses censitaires sur le modèle de son esprit et de son âme à lui et de transformer les Canadiens en Highlanders — moins le costume — d'autant plus que le pays de montagnes qu'est la Malbaie semblait favoriser ce projet. Planter le protestantisme et la langue anglaise fut donc une de ses premières occupations. Ironie des choses! Il vit, au bout de quelques années, combien la conception d'un projet est souvent loin de se réaliser selon les desseins de son auteur.

Il eut le regret de constater, au bout de quelques années que non seulement les Canadiens se montraient réfractaires à toute écosaisation, mais que les Highlanders établis à la Malbaie, en même temps que lui et Fraser, étaient devenus Français. Ce ne fut là que la moitié de son désappointement. Il écrit un jour à un ami d'Ecosse que le français s'est faufilé dans le manoir et que, horreur des horreurs, ses propres enfants ne parlent plus que la langue du pays.

Les Fraser résistèrent encore moins à l'influence ambiante, puisque le dernier membre de cette famille devint catholique. Il mourut en

1832. Il repose dans le cimetière de la Malbaie sous une pierre tombale portant une inscription en langue française.

Cette transformation d'Anglais et d'Ecosse en Français, s'est reproduite en maints endroits de notre province. Par contre, elle s'est faite et se fait en sens inverse parmi les nôtres, perdus dans les groupes anglais considérables. C'est ainsi qu'à Toronto, presque tous les enfants de parents canadiens-français, établis dans cette ville depuis une vingtaine d'années, ne parlent que l'anglais.

Lorsque, au moment de l'invasion américaine de 1775-76, le clairon sonna l'appel aux armes dans notre province, les deux anciens compagnons de Wolfe se mirent aux ordres de Carleton. Tous deux se distinguèrent au siège de Québec. Nairne voulut lever quelques compagnies de miliciens, à la Malbaie, à la Baie St-Paul et à l'île aux Coudres. Les Canadiens, dit-il dans ses lettres, montrèrent peu d'empressement à s'enrôler. Loin d'eux la pensée de se joindre aux Américains, mais le souvenir des ravages exercés sur la côte nord, par ordre de Wolfe, était encore trop frais dans leur mémoire pour qu'ils eussent de l'enthousiasme pour la cause de leur nouveau maître.

M. Wrong fait une peinture de la vie des paysans canadiens d'une grande exactitude. Il nous fait plaisir de rendre hommage à l'impartialité qui caractérise sa manière de juger au cours de son travail, les hommes et les événements. Cette monographie au point de vue matériel, sous forme d'un beau volume bien imprimé, orné de jolies gravures, le tout formant un cadre élégant à cette œuvre d'une belle tenue littéraire. (à continuer.)

Colonie de Langue Française

Sous ce titre, Dom Benoît, supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, a publié une monographie dont nous extrayons les intéressants passages suivants :

Notre-Dame de Lourdes a été érigée en paroisse catholique par Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, le 15 août 1891, sous le beau vocable qu'elle porte en l'honneur de la Vierge des miséricordes et des prodiges, au sommet de l'ancienne montagne de Pembina, à 1.500 pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Elle comprend quatre townships, c'est-à-dire un carré de 12 milles de long sur 12 milles de large, moins quatre sections qui en ont été distraites depuis, dans une région ondulée et alors toute couverte de forêts.

Cette paroisse, comme toutes les autres du Manitoba et de l'Ouest canadien, a été favorisée, depuis sa fondation, d'un progrès continu et rapide.

Aujourd'hui elle est traversée par une ligne ferrée, construite il y a quatre ans, appartenant à la Compagnie du Canadien du Nord (C. N. R.), allant de Winnipeg, par Carman, à Somerset et à Virden, avec un embranchement qui prend à Cardinal et va présentement à l'église même de Notre-Dame de Lourdes, et doit se continuer vers le Nord-Ouest. Deux autres lignes longent la paroisse au Sud et au Nord : l'une, à deux ou trois milles au Sud appartenant à la même Compagnie, l'autre à

deux milles au Nord, appartenant à la Compagnie du Canadien Pacifique (C. P. R.). Il y a trois stations dans l'intérieur même de la paroisse, à *Leary*, à *Cardinal* et Notre-Dame de Lourdes même; deux stations au voisinage des limites du Sud, à *Altamont* et à *Somerset*; deux autres enfin auprès des limites du Nord, à *Rathwell* et à *Treherne*. Du côté donc des chemins de fer cette paroisse est très favorisée.

Le sol, sur le sommet lui-même des collines, se compose d'une couche arable de un, deux et même trois pieds, dans laquelle domine l'humus; le sous-sol est formé d'un mélange d'argile et de sable qui conserve l'humidité. Comme la fertilité d'un pays dépend presque autant du sous-sol que du sol, on peut dire que le terrain de Notre-Dame de Lourdes, comme celui de la plus grande partie de Manitoba, est éminemment propre à la culture.

Les *homesteads* ont été pris une première fois à Notre-Dame de Lourdes, de 1880 à 1882; mais ils n'ont point été occupés alors, pour la plupart. Ils ont été repris dix ans après par des colons venus du Bas-Canada, des Etats-Unis et surtout d'Europe, c'est-à-dire de la France et de la Suisse. Ceux-ci s'y sont établis. Ils n'avaient presque tous que leurs bras en arrivant dans le pays; ils louaient leurs services chez les Anglais de la plaine pendant les moissons et les battages, vendaient du bois aux stations voisines pendant l'hiver, et se faisaient par ces deux industries quelque argent pour subvenir aux nécessités de la première installation.

Nous allons donner une série de chiffres qui font toucher du doigt l'état primitif et l'état actuel, avec les progrès qui ont conduit de l'un à l'autre.

La population est de 1.025 habitants catholiques, au 15 août 1908, juste dix-sept ans après l'arrivée des prêtres et l'érection de la paroisse. Quelques familles sont groupées autour de l'église, quelques autres le sont à la station Cardinal; le reste est disséminé sur les terres, sans être mêlé à des protestants, dans le rayon de cinq ou six milles.

Il y a près de l'église, le monastère des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, qui ont fondé la paroisse et la desservent, comprenant 4 prêtres, 2 diacres, et 15 autres membres. Les Sœurs des Cinq-Plaies venues de Lyon y ont un couvent avec noviciat; elles tiennent la principale école de la paroisse avec un petit pensionnat. Il y a 5 autres écoles catholiques et françaises dans les diverses régions de la paroisse. Quoique la paroisse soit entourée d'Anglais, on y parle partout le français, comme dans n'importe quel département de France.

Des 1.025 habitants: 637 sont Français, 224 Canadiens-Français, 117 Suisses, venus des cantons de Fribourg et du Valais, 27 Belges, 12 Allemands, 8 Anglais.

179 familles ont feu et lieu, c'est-à-dire ont un foyer et une terre ou un lot.

21 familles ont feu, c'est-à-dire ont un domicile, mais n'ont pas de propriété.

1 famille n'a ni feu ni lieu, étant au service d'une autre famille.

15 individus ont feu et lieu.

10 individus ont lieu, n'ont pas feu.

Donc 226 familles sont constituées ou en voie d'être constituées.

48 individus n'ont ni feu ni lieu, la plupart

journaliers récemment arrivés et commençant leur établissement en ce pays.

4 ont des propriétés et vivent en France ou ailleurs.

7 familles ont 1/2 quart de section ou 80 acres, soit 32 hectares 1/4, dont elles sont propriétaires.

106 familles ont un quart de section ou 160 acres, soit 64 hectares 1/2 dont elles sont propriétaires.

39 familles ont 2 quarts de section ou 320 acres, soit 129 hectares, dont elles sont propriétaires.

2 familles ont 2 quarts 1/2 de section ou 400 acres, soit 161 hectares, dont elles sont propriétaires.

9 familles ont 3 quarts de section ou 480 acres, soit 193 hectares, dont elles sont propriétaires.

6 familles ont 4 quarts de section ou 640 acres, soit 258 hectares, dont elles sont propriétaires.

2 familles ont 5 quarts de section ou 800 acres, soit 322 hectares, dont elles sont propriétaires.

32 familles ont des lots de ville près de l'église.

12 familles ont des lots de ville à Cardinal.

155 familles cultivent leurs propres terres.

7 familles cultivent les terres d'autrui ou sont *fermiers* dans le sens propre.

8 familles cultivent à la fois et leurs terres et des terres d'autrui.

57 familles ont de 1 à 50 acres en culture; 57 de 50 à 100; 40 de 100 à 200; 14 de 200 à 300; 2, 400.

Le village de Notre-Dame de Lourdes comprend 21 feux, 2 marchands, 2 maisons de pension, 1 élévateur, outre le monastère des Pères et le couvent des Sœurs.

Le village Cardinal possède 15 feux, 2 marchands, un sellier, 1 forgeron, 1 boucher, 1 hôtel, 1 élévateur.

En 1893, Notre-Dame de Lourdes comptait 482 habitants; en 1895, 567; en 1897, 628; en 1899, 714; en 1902, 767; en 1904, 860; en 1906, 946; en 1908, 1.025.

En 1891, 2 colons possèdent un total de 7 chevaux; en 1893, 24 un total de 82 chevaux; en 1895, 53 un total de 138 chevaux; en 1897, 97 un total de 274 chevaux; en 1899, 101 un total de 362 chevaux; en 1902, 128 un total de 415 chevaux; en 1904, 136 un total de 545 chevaux; en 1906, 142 un total de 652 chevaux; en 1908, 147 un total de 689 chevaux.

On compte :

En 1891 : 3 moissonneuses-lieuses, 3 faucheuses, 3 rateuses, 0 semeuse, 0 charrue double.

En 1897 : 47 moissonneuses-lieuses, 49 faucheuses, 37 rateuses, 14 semeuses, 0 charrue double.

En 1902 : 88 moissonneuses-lieuses, 88 faucheuses, 77 rateuses, 79 semeuses, 15 charrues doubles.

En 1904 : 112 moissonneuses-lieuses, 99 faucheuses, 98 rateuses, 97 semeuses, 66 charrues doubles.

En 1906 : 121 moissonneuses-lieuses, 112 faucheuses, 105 rateuses, 106 semeuses, 91 charrues doubles.

En 1908 : 137 moissonneuses-lieuses, 112 faucheuses, 105 rateuses, 120 semeuses, 129 charrues doubles.

De 1891 à 1908 (15 août), il y a eu 558 naissances, soit une moyenne de 32 par année.

De 1891 à 1908 (15 août), il y a eu 176 décès, soit une moyenne de 10 par année.

Donc, en dix-sept ans, l'excédent des naissances a été de 382, soit un excédent annuel de 22.

Avec cet excédent des naissances sur les décès, la population doublerait en vingt ans, ce qui est la loi ordinaire du Canada catholique depuis les origines de la colonie; fait d'autant plus remarquable que le plus grand nombre de nos colons sont européens.

* * *

Nous compléterons ces aperçus par trois ou quatre remarques générales.

1° Voilà une colonie de langue française où il y a 637 Français venus de France ou issus de parents venus récemment de France, qui s'est formée spontanément, par la seule énergie de la race, sans l'appui d'aucun gouvernement. Des colonies semblables se sont formées ou se forment sur tous les points de l'immense Ouest Canadien. A-t-on raison de répéter, comme on le fait si souvent, que le génie colonisateur est le propre des races anglo-saxonnes et n'appartient pas aux races latines ?

2° Chaque année, il arrive de 50 à 100 jeunes gens, la plupart sans capital, comme les colons des premiers jours. Ils se placent chez les habitants, qui ont été journaliers autrefois, et qui, maintenant, emploient 1, 2, 3 ouvriers; ils gagnent 1 piastre, 1 1/2 et 2 piastres par jour, outre leur nourriture; quand ils ont gagné quelques centaines de dollars, ils vont dans l'Ouest prendre des homesteads, ou demeurent au pays et y achètent des terres. Il se fait ainsi une immigration continuelle, très sérieuse, dans la paroisse et par elle. Les anciens colons sont contents; leurs parents, amis, connaissances du vieux pays n'ont d'eux que de bons renseignements; ils les suivent, se placent chez eux et, grâce à l'abondance et au prix élevé des salaires, arrivent eux-mêmes, en quelques années, à posséder un beau domaine agricole. Cette méthode d'immigration et de colonisation au moyen de la paroisse elle-même est peut-être un peu lente, mais nous la croyons la meilleure par les éléments qu'elle fournit et les fruits stables qu'elle donne.

3° Un certain nombre de nos colons sont retournés en Europe, après avoir gagné 25, 50, 75.000 francs; mais trois familles seulement sont restées en France et y jouissent de leurs petites rentes. Presque toutes sont revenues à Notre-Dame de Lourdes ou au Canada, trouvant en ce pays des avantages qu'ils ne trouvent plus en France. Chaque année, un certain nombre de nos colons vont passer l'hiver chez leurs parents ou leurs amis de France; l'année dernière, il y en a eu plus de 15 qui ont été en état de se payer un voyage d'Europe: signe encore de la prospérité de la colonie, principe d'un nouvel afflux de colons sérieux.

Dom BENOIT.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Obligation 3 40 o/o

Les intérêts au 1^{er} octobre 1908 sur les obligations 3 40 o/o du Crédit Foncier Franco-Canadien seront payés, à partir de cette date, à raison de 8 fr. 50 nets d'impôts, contre remise du coupon n° 24 :

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens. A partir du même jour et au mêmes domiciles seront remboursés les 730 obligations sorties au tirage du 31 août 1908 et dont les numéros ont été publiés. Le remboursement aura lieu à raison de 500 fr impôts déduits.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Obligations 3 40 o/o différé

Les intérêts au 1^{er} octobre 1908, sur les obligations 3 40 o/o différé du Crédit Foncier Franco-Canadien, seront payés à partir de cette date, à raison de :

10 fr. net d'impôts, contre remise du coupon n° 2 :

A la Banque de Paris et des Pays Bas ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A partir du même jour aux mêmes domiciles, seront remboursées les 165 obligations sorties au tirage du 31 août et dont les numéros ont été publiés.

Le remboursement aura lieu à raison de 500 fr. nets d'impôts.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

L'hiver à la Côte d'Azur

Billets d'aller et retour collectifs
de 2^e et 3^e classes
valables jusqu'au 15 mai 1909

Jusqu'au 15 novembre, les gares P.-L.-M. délivrent, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres. (Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que jusqu'au 15 novembre.)

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes) le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la 4^e et chacune des suivantes.

Arrêts facultatifs.

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de belles voitures à bogies desservent, pendant l'hiver, les stations du littoral. — Paris la côte d'Azur en 13 heures par train extrarapide de nuit et par le Côte d'Azur Rapide.

CANADA

(Ancienne Colonie Française)



Deux millions d'habitants parlant notre langue. — Climat salubre. — Terre très fertile. — Récoltes abondantes. — Pêche et chasse libres. — Chemins de fer sil-

donnant toutes les parties du pays. — Vivres meilleur marché qu'en Europe.

Soixante-quatre hectares de magnifique terre arable octroyés gratuitement par le Gouvernement à tout colon de 18 ans et plus, ainsi qu'aux veuves ayant des enfants.

Voyage à prix réduit, toujours à la charge du colon. — Emplois procurés à leur arrivée, aux ouvriers agricoles expérimentés, avec gages rémunérateurs.

Les servantes, ainsi que les femmes et les filles de ferme obtiennent facilement des places; la demande est illimitée.

Envoi de brochures et de renseignements officiels gratuits, en s'adressant au **COMMIS-SARIAT GÉNÉRAL DU CANADA, 10, rue de Rome, à Paris.**

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.
 J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.
 J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.
 Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

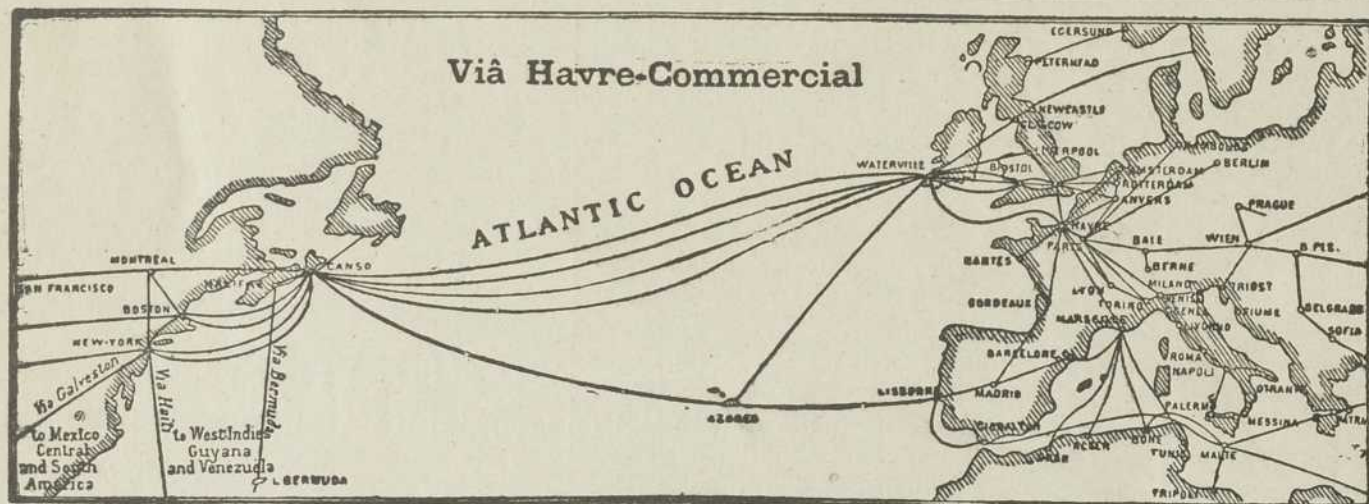
MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^{ie}, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
 P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.
 A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.
 De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.
 J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
 E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

MM. A. Desjardins (Montréal).
 J. Ovide Gravel (Montréal).
 Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.
 SECRETAIRE DU COMITÉ DE PARIS
 M. Paul Morel.



LIGNE ENTièrement SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
 RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

--- BUREAU DE TRANSMISSION --- 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE ---

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS

De Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

A défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Viâ Commercial**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
 SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
 SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence } à Paris.
 Succursale Opéra : 1, Rue Halévy.
 SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)

DEPOTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 23 mois 2 o/o; de 2 ans à 35 mois 2 1/2 o/o; de 3 à 5 ans 3 1/2 o/o net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Etranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Etrangers; — MISE EN RÉGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 615 agences en Province; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St Sébastien (Espagne)); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
 BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la **pâte à papier (pulpe)**, d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chromique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE

SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris
14 Bureaux de banlieue
144 Agences en province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS



GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Dépositant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'Intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Dépositant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres, via Rouen, Dieppe et Newhaven par la gare Saint-Lazare

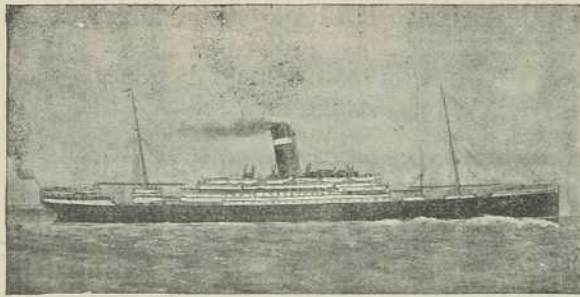
Services rapides de jour et de nuit

Tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours: 1^{re} classe 48 fr. 25, 2^e classe 35 fr., 3^e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois: 1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe 58 fr. 75, 3^e classe 41 fr. 50.



Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

SERVICE du HAVRE sans escale pour le Canada

SERVICE D'HIVER : Pour Halifax et St-John N. B.

<i>Sardinian</i>	28 Novembre		<i>Pomeranian</i>	19 Décembre
"	16 Janvier		"	13 Février

PRIX DE PASSAGE

DEUXIÈME CLASSE : Fr. 225 et au-dessus
Enfants de 1 à 12 ans, moitié prix. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE : Fr. 150 pour Québec
Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 75. Nourrissons, Fr. 12.50

PARIS au HAVRE : 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, 11.35. Emigrants, 8.50

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

BAGAGES EN FRANCHISE : 150 kilos par adulte.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÈRE et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

Virginian 6 Novembre —

SERVICE D'HIVER : Pour Halifax et St-John N. B. ensuite

<i>Tunisian</i>	12 Novembre	1908
<i>Victorian</i>	20	—
<i>Grampian</i>	26	—
<i>Corsican</i>	4 Décembre	—
<i>Prétorian</i>	12	—
<i>Tunisian</i>	18	—

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 280 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 237 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville et 10, rue Auber, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT LIMITED, 47, rue Cambon, PARIS (près la Madeleine)

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION ET DU CANADIAN PACIFIC Ry SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

27 Nov.	<i>Empress of Ireland.</i>
28 —	<i>Canada.</i>
11 Déc.	<i>Empress of Britain.</i>
17 —	<i>Dominion.</i>
25 —	<i>Empress of Ireland.</i>

PRIX de LIVERPOOL à HALIFAX ou St-JOHN :

1^{re} Classe : Depuis 365 francs.

2^e Classe : Depuis 223 francs, de Londres.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Havre-New-York.

Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.

Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.

American Line, Cherbourg-New-York.

American Line, Liverpool-Philadelphie.

Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.

North German Lloyd, Cherbourg-New-York.

Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN"

du HAVRE à HALIFAX

Départs les 28 Novembre, 19 Décembre, 16 Janvier.

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Halifax ou St-John.

3^{me} Classe : 150 fr. — — —

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES
POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PÉRON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français
61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLK